

Sciences, Technologies, Santé, mention Agros sciences, spécialité Gestion de la qualité des productions végétales

RNCP9164 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	211
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

<http://www.univ-avignon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les titulaires du master Agros sciences, spécialité "Gestion de la qualité des productions végétales" sont des praticiens spécialistes en phytoprotection, amélioration des productions végétales, conservation post récolte et transformation des produits frais.

Une double compétence dans le secteur gestion des entreprises, approche des marchés, marketing, règlements et législation associés à la production et à la commercialisation des produits végétaux leur permet d'acquérir des compétences pluridisciplinaires et d'appréhender les problématiques de l'ensemble de la filière, de la production à la commercialisation des produits végétaux.

En fonction du parcours suivi, ils sont aptes à concevoir et réaliser des actions dans les secteurs suivants :

- phytoprotection, diagnostic des pathologies végétales, gestion des traitements phytosanitaires, des populations des ravageurs et d'auxiliaires, mise en place et suivi des méthodes de lutt es, amélioration de l'efficacité des traitements, évaluation des risques nutrotationnels, des risques sur la santé des utilisateurs, évaluation des impacts environnementaux
- productions végétales, amélioration de la production, gestion de cultures de plein champ, cultures sous serres, mise en place d'expérimentations en amélioration des productions végétales
- agriculture durable et biologique, approche intégrée des impacts environnementaux des pratiques agricoles, gestion globale de la fertilisation et des traitements afin de minimiser les impacts, évaluation des pratiques agricoles dans une perspective d'agriculture durable
- amélioration de la qualité et des méthodes de conservation post récolte des produits frais, approche intégrée et mise en relation entre modes culturels et qualité, transformation quatrième gamme de fruits et légumes
- gestion de projets en recherche et développement
- démarche commerciale, logistique, gestion de la qualité, application des normes, vente, organisation des filières, marketing

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés sont capables de :

- maîtriser les technologies à mettre en oeuvre pour définir les meilleures options de gestion de la protection des cultures dans le respect de l'environnement
- concevoir et réaliser des plans d'expérimentation en phytoprotection et amélioration des productions végétales

- concevoir et réaliser des plans d'expérimentation en conservation post récolte des produits frais
- mettre en place les référentiels qualité dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires et dans l'agroalimentaire au sens large
- appréhender la complexité de la gestion post récolte des fruits et légumes frais
- resituer les problématiques techniques dans le monde de l'entreprise grâce à une connaissance des marchés, de la réglementation, de l'organisation des filières suffisante
- maîtriser les techniques rédactionnelles (rapport d'études, d'expérimentation), savoir analyser, interpréter et discuter des résultats scientifiques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du master exerce son activité dans les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ingénieur agronome
- Responsable production
- Responsable qualité
- Responsable normes environnementales
- Chef de projet
- Responsable recherche et développement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9164/>